

Publié le 10 juin 2015

Outre-mer : l'Europe, accélérateur du changement

Les régions ultrapériphériques voient leurs dotations augmenter dans le cadre financier 2014-2020 de l'Union européenne. Pour les Epl, qui en sont les principales consommatrices, il s'agit d'une bouffée d'oxygène. Grâce à l'Europe, les collectivités et les Entreprises publiques locales ultramarines développent des projets structurants, notamment pour rattraper le retard en infrastructures de ces territoires.



En Guadeloupe, Guyane, Martinique, La Réunion, Saint-Martin et Mayotte, la décision prise par la commission européenne en décembre de maintenir, et même de relever, l'aide européenne a été accueillie avec soulagement. Ces collectivités françaises des Outre-mer doivent, il est vrai, rattraper un retard important en termes d'infrastructures. Tous les responsables des collectivités et des Entreprises publiques locales (Epl) sont unanimes : aucun grand projet ne serait aujourd'hui possible sans cette manne financière.

L'intervention de l'Union européenne s'inscrit dans la stratégie Europe 2020 pour une « croissance intelligente, durable et inclusive ».

Au total, sur 2007-2013, les cinq régions ultrapériphériques (Rup) ont reçu 3,9 milliards d'euros de fonds européens (Feder, FSE, Feader, FEP). Et le montant pour 2014-2020 est à la hausse : plus de 500 millions d'euros supplémentaires sont prévus. A La Réunion, les crédits européens pour cette période s'élèvent ainsi à 2,2 milliards d'euros (contre 1,7 milliard d'euros en 2006-2013). Avec une nouveauté : c'est la Région qui pilote désormais l'intégralité du Feder, soit une enveloppe de 1,13 milliard d'euros.

En Guadeloupe, l'aide européenne frôle le milliard d'euros, dont près de 222 millions du Feder. Ce fonds européens de développement économique interviendra à hauteur de 445 millions d'euros en Martinique, de 338 millions d'euros en Guyane, et de 149 millions d'euros à Mayotte.

Les Epl en première ligne

Les secteurs d'activités des Epl sont couverts en grande partie par les objectifs des fonds européens : améliorer l'accès aux TIC, soutenir la transition vers une économie à faible émission de CO², promouvoir l'adaptation au changement climatique et la prévention et la gestion des risques, préserver et protéger l'environnement, encourager l'utilisation rationnelle des ressources, favoriser le transport durable, etc.

Et les Entreprises publiques locales ultramarines ne se privent pas pour capter ces fonds européens et se mettre à l'ouvrage !

La [Spl Transport de Martinique](#) a été créée en 2014 pour suivre la fin des travaux du premier transport collectif en site propre (TCSP) de l'île, soutenu par le Feder. La [Sig \(Société immobilière de la Guadeloupe\)](#) intervient

avec l'aide du fonds européen dans trois opérations de rénovation d'équipements publics phares à Pointe-à-Pitre. La [Semag \(Société d'économie mixte d'aménagement de la Guadeloupe\)](#) met en œuvre des projets de rénovation ou de construction de superstructures publiques. A La Réunion, [Nexa](#) intervient notamment lors du montage des dossiers de demandes de fonds européens, en conseillant et en appuyant toutes les démarches. A chaque fois, le soutien de l'Europe s'avère déterminant pour le financement de ces projets.

Au rayon des difficultés, on note cependant que si les Epl mettent en œuvre les projets, ce sont souvent les collectivités locales qui déposent les dossiers et touchent les fonds structurels, environ 1 an après l'envoi des factures. Des délais qui pèsent sur la trésorerie des Epl.

Patrick Cros - Naja